

griculture. La salle, pourtant très grande, était comble. Toutes les sommités dans les deux chambres, s'y étaient donnés rendez-vous. Un grand nombre de membres du clergé de la campagne y occupaient, comme délégués de leurs cercles respectifs, les premières places. Le gros de l'assemblée était représenté par des cultivateurs dont la figure intelligente et animée démontrait à l'évidence l'intérêt qu'ils apportaient à cette première réunion des représentants des nombreux cercles agricoles de la province.

Les cercles agricoles ne sont rien autre chose que des réunions de cultivateurs qui se mettent en commun pour discuter leurs intérêts. Il y a vingt-cinq ans à peu près que l'idée de leur création a germé dans le cerveau d'hommes dévoués à l'agriculture.

Le travail a été lent, difficile. Cependant aujourd'hui, la province compte quarante cinq cercles agricoles, dont plusieurs ont accompli des merveilles dans les endroits où ils existent.

Hier donc, des délégués de tous ces cercles, et plusieurs délégués des paroisses où l'on désire former des cercles, se sont réunis sous la présidence de M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture de cette province.

M. le président a ouvert la séance, par le discours suivant que nous reproduisons intégralement vu qu'il donne une idée exacte des cercles agricoles, tels qu'ils doivent être organisés pour bien fonctionner.

#### LES CERCLES AGRICOLES.

Depuis quelques années il s'est fondé dans notre province un bon nombre de cercles agricoles de paroisse. Ces cercles sont sous la direction immédiate des curés. Leur but principal est de faire progresser l'agriculture. Plusieurs de NN. SS. les Evêques ont bien voulu recommander fortement ces créations.

Là où MM. les curés se sont occupés activement des cercles, on constate des résultats vraiment étonnants. L'agriculture s'est transformée, dans certains endroits, sous l'impulsion donnée par les cercles; les produits ont doublé; les cultivateurs se sont attachés à l'agriculture, et l'émigration a été éurayée complètement. Ainsi, dans une petite paroisse où le cercle prospère, on a constaté que trois familles seulement ont émigré dans l'espace de six années, bien que dans toutes les paroisses environnantes l'émigration soit considérable et constante.

Ailleurs, dans un endroit très pauvre, non seulement a-t-on enrayé l'émigration, mais au moyen du cercle, le curé a si bien encouragé ses paroissiens, que la colonisation a pris dans les environs les plus heureux développements, et l'agriculture est devenue prospère. Et tout cela, dans l'espace de quelques années seulement.

Malheureusement, cette prospérité est bien loin d'être générale. Dans plusieurs endroits les cercles se maintiennent difficilement. Ailleurs, et c'est le cas pour la plupart de nos paroisses, MM. les Curés ne connaissant pas suffisamment l'agriculture, n'osent point prendre seuls la responsabilité de créer des cercles.

L'an dernier, à la demande pressante de plusieurs curés, directeurs et fondateurs de cercles agricoles, l'honorable premier-ministre s'est engagé à envoyer des conférenciers compétents chaque fois qu'on lui en ferait la demande. Cette faveur a produit déjà un excellent effet. Une vie nouvelle a été donnée à plusieurs cercles qui menaçaient ruine.

Tout observateur consciencieux doit admettre que l'agriculture dans notre province est en grande souffrance. En général le cultivateur connaît peu son métier, en dehors de sa petite routine ordinaire. Il n'a guère l'agriculture en estime. Il est grandement tenté d'abandonner les champs, en faveur des industries et du travail plus facile des fabriques.

Il a été constaté, d'une manière irréfutable, que notre agriculture ne produit plus que le tiers environ, de ce qu'elle produisait autrefois. Enfin, dans toutes les vieilles paroisses, il faut pourvoir, en dehors de la paroisse, à l'établissement du surcroît de la population qui, dans l'état actuel de notre agriculture, ne saurait plus trouver à s'y placer.

Ces diverses causes expliquent ce courant désastreux des campagnes vers les villes, et vers les E. U. au grand préjudice du pays, de la morale; même de la foi!

Il est bien certain que si l'agriculture était mieux entendu, et

si nos cultivateurs étaient moins portés à un certain luxe, nos campagnes pourraient facilement donner tout ce qui est nécessaire à la vie, même une honnête aisance, à au moins le double de notre population rurale actuelle. De plus, les cultivateurs persévérant, ils auraient plus d'attrait pour la colonisation. Celle-ci serait grandement facilitée à son tour par l'esprit d'association que les cercles agricoles sont de nature à créer.

Il me paraît évident que le clergé est de force à enrayer le mouvement de dépopulation qui devient si général dans nos campagnes. Le clergé seul peut remonter le moral de nos cultivateurs, et les attacher davantage à l'agriculture et à la colonisation. Et pour une si rude tâche il a droit de compter sur l'appui de la législature et de tout bon patriote.

Il est également évident, en face des résultats obtenus en certains endroits, que le moyen le plus efficace d'attacher notre population au sol est dans la création de cercles de paroisses, dirigés par le curé. C'est dans ces réunions que l'on cherchera en commun les moyens de nature à rendre l'agriculture plus prospère et à combattre les défauts qui appauvrissent et découragent les cultivateurs.

Mais afin d'assurer le succès des cercles, il ne faut pas que ceux-ci se contentent d'un but purement matériel. Ce qui a fait la force et la gloire de notre pays jusqu'ici ça été sans aucun doute l'esprit religieux qui animait nos pères et leur faisait remplir avec ardeur tous leurs devoirs d'état.

C'est ce même esprit, on ne saurait le nier, qui a assuré le succès des cercles agricoles dont il a été question plus haut. C'est ce même esprit qu'il faut donner aux cercles qui manquent de vigueur; aux cercles que l'on veut fonder et rendre prospères dans l'avenir.

Si ces pensées sont justes, il conviendrait d'arrêter au plus tôt un projet de constitution pour les cercles, lequel projet devrait être soumis à l'approbation de NN. SS. les évêques lors du prochain concile provincial.

Il se présente une autre question très importante. C'est le rôle des cercles en ce qui regarde les sociétés d'agriculture dans cette province. Or, MM., là où l'esprit qui a présidé à la création des cercles est bien compris, le cercle agricole est le meilleur et le plus ferme appui de la société d'agriculture du comté. C'est ainsi que l'on a vu le cercle de Saint-Sébastien; d'Aylmer, dans le fond de l'immense comté de Beauce, relever l'agriculture de toute cette partie du comté et former une des sociétés d'agriculture les plus prospères. Ailleurs, dans le comté de Lotbinière, la petite paroisse de Saint-Agapit qui ne comptait presque aucun membre de la société d'agriculture, a pu au moyen de son cercle se préparer, par deux expositions annuelles magnifiques, à lutter avec le reste du comté. Ces exemples nous font voir ce que peuvent les cercles pour le développement de nos sociétés d'agriculture. Il est un fait sur lequel les meilleurs cultivateurs du pays sont d'accord, je crois. C'est que les expositions de paroisse et les concours de terre, également de paroisse, sont des stimulants infiniment plus efficaces pour l'avancement général que les seuls concours de comté. Car si l'on craint de se mesurer avec le comté tout entier, il n'en est pas de même dans sa paroisse où chacun se connaît, et où la bonne camaraderie rend particulièrement attrayant le déploiement de toutes ses forces en agriculture et en industrie domestique, afin d'établir amicalement et sans frais lequel l'emporte sur l'autre, et en quoi. Mais, une fois que l'on s'est ainsi mesuré, l'on ne craint plus, surtout après quelques succès de paroisse, de concourir à l'exposition de comté. C'est donc au moyen du cercle de paroisse que l'on arrivera à donner le plus grand essor aux sociétés d'agriculture de comté.

Personne n'ignore les difficultés qu'éprouvent, généralement nos sociétés d'agriculture à prélever la souscription qui leur est nécessaire afin d'obtenir le généreux octroi que notre législature provinciale vote chaque année pour l'encouragement de ces sociétés. Ces difficultés cesseraient sans aucun doute si les cercles agricoles étaient appelés à prendre une part plus directe au bon fonctionnement de la société d'agriculture du comté. Ainsi, cette année, plusieurs cercles sont à organiser une exposition de paroisse. Il est à ma connaissance que des souscriptions considérables se font actuellement dans ce but. Pourquoi donc ces souscriptions ne seraient-elles pas comptées dans le montant nécessaire pour retirer l'octroi du gouvernement en faveur de la société? Evidemment, le cercle devrait bénéficier lui aussi de cette action. Or comme le gouvernement donne à la société deux piastres pour chaque piastre souscrit dans la société, je serais d'avis que le cercle devrait avoir environ une piastre par piastre souscrit au cercle pour ses expositions et ses concours de paroisses, la société gar-